



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9501^e séance

Lundi 11 décembre 2023, à 15 heures
New York

Provisoire

Présidents : M. Montalvo Sosa/ M. Fiallo Karolys (Équateur)

Membres :

Albanie	M. Spasse
Brésil	M. Sénéchal de Goffredo Junior
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M ^{me} Almenhali
États-Unis d'Amérique	M. Kelley
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M ^{me} Hackman
Japon	M. Iriya
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Kumanga
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Adedeji Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, et M^{me} Mary Ann Wright, représentante de la société civile.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Ebo.

M. Ebo (*parle en anglais*) : Je présente cet exposé au nom de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu.

Depuis le dernier exposé au Conseil de sécurité sur cette question, le 27 octobre (voir S/PV.9457), les forces armées ukrainiennes ont continué de recevoir une aide militaire dans le contexte de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine, lancée par la Fédération de Russie le 24 février 2022 en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. Au cours des derniers mois, les transferts d'armes et de munitions aux forces ukrainiennes se sont apparemment poursuivis. Les informations fournies par les Gouvernements au sujet de leurs transferts de systèmes d'armes et de munitions sont accessibles auprès de sources en accès libre. Ces transferts concerneraient entre autres des armes lourdes classiques, comme des chars de combat, des véhicules blindés de combat, des avions de combat, des hélicoptères, des systèmes d'artillerie de gros calibre, des systèmes de missiles et des véhicules de combat aériens non pilotés, ainsi que des munitions télécommandées et des armes légères et de petit calibre et leurs munitions. Nous prenons également note des informations relatives au transfert de munitions antichars contenant de l'uranium appauvri aux forces ukrainiennes. En outre, selon certaines informations, des États procèdent ou prévoient de procéder à des transferts d'armes, telles que des drones et des munitions, aux forces armées russes, notamment

aux fins d'une possible utilisation en Ukraine. Comme l'a souligné la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, tout transfert d'armes doit s'inscrire dans le cadre juridique international applicable, y compris les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Les informations faisant état du recours à des mines antipersonnel et de l'emploi et du transfert d'armes à sous-munitions en Ukraine sont très préoccupantes. J'appelle une fois de plus avec force à ce qu'il soit mis un terme immédiat à l'emploi de ces armes ignobles, qui ont des répercussions durables et dévastatrices sur les civils innocents longtemps après la fin des conflits. Tout récemment, dans la note d'orientation sur le Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général a encouragé les États Membres à s'engager à réduire le coût humain des armes, notamment en assurant l'universalité des traités interdisant les armes inhumaines et de nature à frapper sans discrimination, comme la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination et ses protocoles, la Convention sur les armes à sous-munitions et la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

L'afflux d'armes et de munitions dans toute situation de conflit armé peut contribuer à son aggravation et présente des risques importants de détournement et de prolifération, même après la fin du conflit. L'adoption de mesures visant à lutter contre le risque de détournement au profit d'utilisateurs finaux non autorisés et aux fins d'utilisations non autorisées est indispensable pour éviter une aggravation de l'instabilité et de l'insécurité en Ukraine, dans la région et au-delà. Ces efforts seront également cruciaux pour le relèvement après le conflit.

En présentant sa vision d'un Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général appelle les États Membres à prendre des mesures visant à remédier aux problèmes posés par le détournement, la prolifération et à l'utilisation à des fins néfastes des armes classiques au niveau régional, sous-régional et national. On ne peut parvenir à une réduction nette des flux d'armes illicites, comme le prévoit la cible 16.4 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, que grâce à une coopération et à une coordination solides au sein de la communauté internationale.

Pour prévenir le détournement et le commerce illicite d'armes classiques et réglementer le commerce international des armes, les États ont également élaboré divers instruments, dont certains sont juridiquement

contraignants, comme le Traité sur le commerce des armes et le Protocole relatif aux armes à feu. Par ailleurs, le Programme d'action relatif aux armes légères et l'Instrument international de traçage qui lui est associé demeurent également des outils de première importance pour lutter contre le commerce illicite sous tous ses aspects.

J'ai accueilli avec satisfaction l'adoption, tout récemment, du Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie. Ce nouvel instrument réglementaire représente une avancée historique dans nos efforts collectifs visant à réduire les risques et les coûts humains associés au commerce illicite et au détournement de munitions classiques de tous types et à prévenir les explosions imprévues de sites de munitions. J'appelle les États à adhérer aux traités et aux accords pertinents et à s'acquitter pleinement des obligations juridiques et des engagements politiques qui leur incombent en vertu des instruments de maîtrise des armes classiques auxquels ils sont parties, en vue de réduire au minimum les risques de détournement d'armes et de munitions. Je voudrais également évoquer la question de la transparence dans les transferts d'armes en tant que mesure de confiance cruciale qui peut contribuer à réduire les tensions, les ambiguïtés et les malentendus entre les États Membres. Le Registre des armes classiques de l'ONU reste un outil essentiel à cet égard.

Il a été répété à maintes reprises, mais cela vaut la peine de le souligner une fois de plus, que toutes les parties à un conflit armé ont le devoir de protéger les civils en période de conflit armé et de veiller au respect du droit international applicable, y compris le droit international humanitaire. En vertu du droit international humanitaire, il est interdit aux parties à un conflit armé de prendre pour cible des civils et des biens de caractère civil, notamment des infrastructures civiles, et il leur incombe de prendre toutes les précautions possibles dans la conduite des opérations militaires pour éviter, ou du moins pour réduire au minimum, les pertes accidentelles en vies humaines et les blessés parmi la population civile, ainsi que les dommages aux biens de caractère civil.

À cet égard, la poursuite et l'intensification des attaques contre les civils et les infrastructures civiles dans toute l'Ukraine demeurent très alarmantes. Pour la période allant du 24 février 2022 au 11 décembre dernier, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a enregistré 28 711 victimes civiles en Ukraine, dont 10 058 morts et 18 653 blessés. Le bilan réel est probablement beaucoup plus élevé. La plupart des victimes civiles continuent d'être causées par des

bombardements et des lance-roquettes multiples dans les zones proches de la ligne de front. Les attaques se sont toutefois multipliées récemment dans les zones peuplées de l'Ukraine. Comme pour tous les autres conflits dans le monde, l'ONU condamne fermement les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures civiles et demande qu'elles cessent immédiatement.

Malheureusement, l'utilisation de drones aériens armés contre des civils et des infrastructures civiles se poursuit. Comme toute autre arme ou tout autre système d'armes, les drones aériens armés ne doivent pas être utilisés d'une manière qui soit incompatible avec le droit international humanitaire. Le Secrétaire général a clairement exhorté tous les États à s'abstenir d'employer des armes explosives dans les zones peuplées, car leur emploi risque fort de causer des dommages aveugles aux civils, y compris en Ukraine. Je saisis cette occasion pour appeler tous les États Membres à approuver et à mettre en œuvre dans une large mesure et de manière concrète la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, qui a été adoptée en novembre 2022.

Le monde ne peut pas se permettre que cette guerre insensée se poursuive. Comme le Secrétaire général l'a souligné à plusieurs reprises, l'ONU est déterminée à appuyer tous les efforts sincères en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine, guidée par la Charte, le droit international et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Ebo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wright.

M^{me} Wright (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de pouvoir exprimer aujourd'hui mes préoccupations quant à l'utilisation d'armes dans les zones de conflit dans le monde, notamment en Ukraine.

J'ai moi-même servi dans l'armée des États-Unis pendant 29 ans. J'ai pris ma retraite en tant que colonelle. J'ai enseigné le droit de la guerre terrestre et les Conventions de Genève au United States Army John F. Kennedy Special Warfare Center, à Fort Bragg. J'étais dans l'armée des États-Unis pendant les guerres du Viet Nam, du Laos, du Cambodge, de la Grenade, du Panama et les guerres d'Amérique centrale en El Salvador, au Honduras et au Nicaragua. J'ai également été diplomate pendant 16 ans et travaillé dans les Ambassades des États-Unis au Nicaragua, à la Grenade, en Somalie, en

Ouzbékistan, au Kirghizistan, en Sierra Leone, en Micro-nésie, en Afghanistan et en Mongolie. J'ai contribué à la réouverture de l'Ambassade des États-Unis en Afghanistan en décembre 2001. J'ai fait partie de l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM) en 1993 et 1994. Pendant près de six mois, j'ai dirigé la Division de la justice de l'ONUSOM, où nous avons tenté de recréer les systèmes policier, judiciaire et pénitentiaire somaliens. J'ai démissionné du Gouvernement fédéral il y a 20 ans en opposition à la guerre menée contre l'Iraq. Depuis lors, je collabore avec des groupes du monde entier pour dire que la guerre n'est pas la solution et que nous devons recourir à la diplomatie, cesser de tuer des populations et œuvrer à la maîtrise des armes.

Si je raconte mon histoire, c'est pour souligner que je connais malheureusement bien les conflits qui sévissent dans de nombreuses régions du monde et les difficultés que nous rencontrons du fait que nombre de pays, dont le mien, les États-Unis, recourent à l'action militaire plutôt qu'à la diplomatie pour régler les désaccords et les conflits. En tant que colonelle à la retraite et ancienne diplomate, je m'exprime en mon nom propre, ainsi qu'en tant que citoyenne concernée qui, en tant que contribuable, paie pour les armes que mon pays utilise et vend pour alimenter des guerres qui tuent des civils innocents. Je remercie vivement le Directeur du Bureau des affaires de désarmement et Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement d'avoir souligné, compte tenu des pertes en vies humaines, l'urgente nécessité de protéger les civils dans les zones de conflit. Il ne fait aucun doute que les armes fournies dans les zones de conflit ont, pour utiliser un doux euphémisme, des effets préjudiciables sur les perspectives de règlement des conflits en question. En fait, la fourniture continue d'armes prolonge tout conflit. C'est pourquoi je pense que le Conseil de sécurité doit se poser la question importante suivante : comment mettre fin aux conflits ? Nous ne sommes pas sans savoir que le processus de règlement d'un conflit est long, notamment à l'ONU, et que de nombreuses personnes sont tuées jusqu'à ce qu'un accord soit conclu sur un cessez-le-feu, en guise de première étape. Je voudrais revenir sur quelques faits historiques qui montrent combien de temps il nous faudra pour conclure de tels accords et faire en sorte qu'il n'y ait plus de morts.

Pendant les trois années de la guerre de Corée, de 1950 à 1953, les discussions relatives à un cessez-le-feu ont débuté en 1951 et se sont achevées en 1953, après 575 réunions. Pendant cette période, plus de 4 millions de Coréens, 500 000 Chinois, 35 000 Américains et des dizaines de milliers de soldats de la paix

des Nations Unies ont été tués. À l'heure actuelle, les États-Unis fournissent des armes dans deux conflits, celui qui oppose l'Ukraine à la Russie et celui qui oppose Israël à Gaza. J'en sais beaucoup plus à ce sujet parce que je suis une citoyenne des États-Unis et que je suis de près ces dossiers, notamment en ce qui concerne la quantité d'équipement militaire fournie par mon pays. Il y a quatre jours à peine, le 7 décembre, lors d'une conférence de presse avec le Ministre britannique des affaires étrangères, David Cameron, le Secrétaire d'État Blinken a déclaré qu'au cours des deux dernières années, les États-Unis avaient débloqué plus de 70 milliards de dollars pour aider l'Ukraine et que les alliés européens avaient fourni des armes d'une valeur de plus de 110 milliards de dollars. M. Blinken a déclaré :

« Si l'on examine les investissements que nous avons réalisés dans la défense de l'Ukraine pour faire face à cette agression, 90 % de l'aide à la sécurité que nous avons fournie a en fait été dépensée ici, aux États-Unis, avec nos fabricants et notre production, et cela a créé plus d'emplois aux États-Unis et plus de croissance dans notre propre économie. Il s'agit donc d'un processus gagnant-gagnant que nous devons poursuivre ».

Je dis au Secrétaire d'État de mon pays que cette solution avantageuse pour tous ne concerne pas les civils dans les zones de conflit. En réalité, la situation est avantageuse pour le complexe militaro-industriel de tous nos pays, disons-le, et pour les responsables politiques et les anciens fonctionnaires qui se voient offrir des postes importants dans ces entreprises dès qu'ils prennent leur retraite. Les civils innocents qui trouvent la mort dans ces conflits n'y trouvent certainement aucun avantage. Je tiens simplement à dire qu'il faut cesser d'attiser les conflits avec ces grandes quantités d'armes qui profitent aux personnalités politiques et aux entreprises, tant dans les pays en conflit qu'en dehors. Je ne sais pas si les membres du Conseil ont regardé la dernière publication de *The Merchants of Death War Crimes Tribunal*, sur Internet, où les fabricants d'armes américains Lockheed Martin, Boeing, Raytheon et General Atomics sont jugés par un tribunal citoyen pour avoir sciemment fabriqué et vendu des produits qui attaquent et tuent aussi bien des non-combattants que des combattants. La prochaine session de ce tribunal aura lieu le 30 décembre, et nous espérons que les membres la suivront.

Quant à la question des armes et de la paix et aux efforts visant à empêcher les armes du monde entier de tuer des civils innocents, je souligne que des pourparlers

de paix sont en cours, ils ne doivent pas être sabotés. Les États-Unis seraient responsables de cela et d'ailleurs je pense qu'on peut se passer du conditionnel, tant les preuves abondent. Un ancien chancelier allemand a déclaré que les États-Unis avaient miné ses efforts en faveur de la paix entre l'Ukraine et la Russie. L'ancien Premier Ministre israélien, Naftali Bennett, a tenu les mêmes propos. Nous devons œuvrer pour la paix, et non pas essayer de la torpiller.

J'en arrive à la fin de mon intervention, et j'implore la patience des membres. S'agissant de la question des victimes civiles, dont font partie les 10 000 disparus en Ukraine, la situation est horrible, et elle l'est partout. Ceci étant dit, on compte aujourd'hui plus de 18 000 personnes tuées en l'espace de 70 jours à Gaza. C'est une réalité épouvantable à laquelle les États-Unis participent en protégeant des actions qui, le Gouvernement israélien le sait, tuent des civils innocents. Il est normal de s'en prendre au Hamas, mais plus de 18 000 personnes ont été tuées jusqu'à présent, et le bilan s'alourdit au fil des jours. Je demande instamment à l'ONU d'examiner cette situation de très près et de continuer à s'employer à favoriser un cessez-le-feu, auquel mon pays a mis son veto au Conseil de sécurité vendredi dernier (voir S/PV.9499). C'est une honte pour nous tous, Américains, et j'espère vraiment que nous continuerons à œuvrer à cette fin. Je souhaite que l'Assemblée générale procède à un vote sur le sujet.

Je terminerai par un petit poème. Il a été écrit pour les enfants de Gaza, mais il concerne tout aussi bien les enfants d'Ukraine ou de n'importe quel autre pays. Il est intitulé « Maman, écris mon nom sur ma jambe ».

« Maman, écris mon nom sur ma jambe.
Prends le marqueur noir à l'encre indélébile, celle qui ne fuit pas.
Écris mon nom sur ma jambe, Maman, et sur les jambes de mes sœurs et de mes frères.
Ainsi, nous serons ensemble.
Ainsi, l'on saura que nous sommes tes enfants.
Écris mon nom sur ma jambe, Maman.
Lorsque les bombes pleuvront sur notre maison
Lorsque les murs briseront nos crânes et nos os,
Nos jambes raconteront notre histoire, la fuite qui nous était impossible ».

Au nom des peuples du monde qui veulent vivre en paix et en sécurité, je demande l'arrêt des massacres, l'instauration de cessez-le-feu immédiats dans toutes ces opérations militaires et la tenue de négociations en lieu et place du massacre d'êtres humains.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M^{me} Wright de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Ebo et M^{me} Wright de leurs exposés détaillés sur la situation actuelle concernant les livraisons d'armes de l'Occident au régime de Kiev.

En bref, la situation en Ukraine se déroule exactement comme nous le prédisons depuis des mois. Le soutien à l'antipopulaire Gouvernement ukrainien, qui a sacrifié son peuple sur l'autel des intérêts géopolitiques occidentaux, décline rapidement et est aujourd'hui si faible que même les médias ukrainiens, dans l'embarras, n'en parlent pas.

La raison principale en est que Zelenskyy, le chef de la junte de Kiev, a trompé les Ukrainiens à de nombreuses reprises et continue de le faire. Il a commencé par se présenter à l'élection de 2019, où il a battu son rival en promettant d'arrêter la guerre dans le Donbass que ses prédécesseurs avaient déclenchée en 2014. Il avait aussi promis de protéger les droits des citoyens russophones d'Ukraine et leur identité culturelle et historique. Mais en réalité, dès son élection, il a oublié toutes ces promesses. La guerre s'est intensifiée, et la langue russe et ses locuteurs, qui sont majoritaires en Ukraine, sont persécutés et harcelés en violation de la Constitution ukrainienne, dont le Président est tenu d'être le garant.

Le deuxième mensonge qu'il a fait aux Ukrainiens a été de prétendre que l'Ukraine appliquerait les Accords de Minsk. Une écrasante majorité des habitants de l'Ukraine sait aujourd'hui que cela aurait été de loin la meilleure solution pour leur pays, qui aurait permis de préserver la paix interethnique et l'intégrité territoriale du pays, sous réserve d'un comportement normal pour une société démocratique. Au lieu de cela, le Président ukrainien et ses associés, comme nous le savons aujourd'hui grâce aux révélations d'anciens responsables politiques occidentaux, avec le soutien des États-Unis et de leurs alliés, s'armaient et préparaient activement une guerre contre la Russie et l'adhésion à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ce qui allait inévitablement créer des risques et des menaces inacceptables pour la sécurité de notre pays, ce dont Washington, Bruxelles et Kiev étaient tout à fait conscients.

Enfin, le régime de Kiev a trompé les Ukrainiens une troisième fois en avril 2022, lorsqu'il a rejeté les conditions de paix favorables avec la Russie et choisi la

voie de l'escalade militaire, sur les conseils de l'ancien Premier Ministre britannique, Boris Johnson, et du chef du Pentagone, Lloyd Austin, ce qui est également bien connu aujourd'hui. Les promesses creuses de victoire sur la Russie, totalement irréalistes sur le plan militaire, ont été bien confortées par des années de bourrage de crâne de la propagande russophobe et néonazie du Maïdan dont le but était d'embrigader un grand nombre de jeunes Ukrainiens. Aujourd'hui le résultat est évident pour tout le monde : des centaines de milliers de morts ou de mutilés, un désastre économique, une corruption généralisée et une dictature brutale. Pour maintenir cette dictature, Zelenskyy est même allé jusqu'à annuler l'élection présidentielle parce que ses chances de réélection étaient trop faibles. À cela s'ajoutent les mensonges de Zelenskyy sur les nombreux incidents au cours desquels des installations civiles ont été touchées par les systèmes ukrainiens de défense aérienne déployés dans des zones résidentielles et ont ensuite été présentées comme des frappes de l'armée russe. Il convient également de rappeler au Conseil ses mensonges concernant des provocations telles que celles de Boutcha et de Kramatorsk, où les traces laissées par le régime de Kiev et ses soutiens occidentaux sont visibles à l'œil nu. Tout cela a suscité un sentiment de profonde déception chez les Ukrainiens, qui se sont rendu compte que Zelenskyy menait le pays au bord du précipice.

Comme un toxicomane à l'agonie, le régime ukrainien survit désormais exclusivement grâce aux financements occidentaux, dont une grande partie est immédiatement pillée, et aux livraisons d'armes occidentales, qui n'ont guère d'effet sur le champ de bataille. On trouve d'ailleurs partout sur Internet des images de matériel occidental en flammes. Ces livraisons ne font que retarder l'effondrement inévitable des autorités criminelles, antipopulaires, corrompues et népotiques de Kiev.

Le problème n'est pas tant la disponibilité ou l'absence d'armes et de munitions. Dès juin 2022, le Ministre ukrainien des affaires étrangères, Dmytro Kuleba, qui s'est souvent exprimé dans cette salle, a promis qu'en l'absence d'armes occidentales, les Ukrainiens se battraient avec des pelles. Cependant, le problème est que les Ukrainiens, ayant été trompés, ne veulent plus se battre. Les gens savent maintenant qu'il est inutile de sacrifier sa vie comme de la chair à canon. Ils savent que les nouvelles recrues, et même des personnes handicapées, sont envoyées au front sans entraînement et sans leur accord. Nous avons appris récemment que même des orphelins mineurs sont enrôlés. Le pays tout entier se rappelle les fausses promesses incessantes de Zelenskyy affirmant que les Ukrainiens ne seraient pas forcés de se battre, et peut

voir maintenant ce qui se passe réellement. Les hommes ukrainiens sont pourchassés et battus, les gymnases et les clubs de sport font l'objet de descentes de police, et les recruteurs militaires passent les transports publics au peigne fin et prennent même d'assaut les immeubles résidentiels à la recherche de plus de chair à canon.

Selon des témoignages de militaires ukrainiens récemment publiés par des médias occidentaux, les recrues ainsi mobilisées ont sur la ligne de front une durée de vie moyenne de 48 heures. Pendant ce temps, les recruteurs militaires acceptent volontiers les pots-de-vin de tous ceux qui peuvent encore en donner, et les enfants des fonctionnaires et députés ukrainiens prennent simplement du bon temps à l'étranger, ne prenant parfois même pas la peine de faire semblant d'être des réfugiés. Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, le plan de conscription des recruteurs militaires n'atteigne même pas 10 % de l'objectif dans la plupart des régions ukrainiennes. Les mercenaires occidentaux sont également rentrés chez eux en masse, effrayés par les pertes considérables et les conditions de service tout à fait épouvantables que leur imposait le commandement militaire ukrainien.

La réticence croissante des Ukrainiens à se battre peut également s'expliquer par le fait que nombre d'entre eux commencent à se rendre compte et à comprendre que la Russie n'est en fait ni un ennemi ni un agresseur, comme le répètent depuis des années les dirigeants du régime de Kiev. Depuis le début de la guerre dans le Donbass, plus de 5 millions de résidents ukrainiens ont trouvé refuge en Russie, partageant activement leurs expériences positives sur les réseaux sociaux. En outre, les tentatives criminelles de la junte de Kiev d'interdire l'Église orthodoxe canonique, la persécution de son clergé et de ses paroissiens et la confiscation éhontée des biens de l'Église en faveur d'une organisation schismatique pseudo-religieuse et essentiellement politique ont ouvert les yeux à de nombreuses personnes.

Si nous ajoutons à cela les nouvelles optimistes des anciennes régions ukrainiennes qui ont récemment rejoint notre pays, il devient évident pour beaucoup en Ukraine qu'ils ont été trompés pendant des années. La Russie et tout ce qui est russe sont présentés comme l'ennemi, alors que celui-ci vient en fait de l'intérieur du pays – un pays qui, de toutes les républiques post-soviétiques, se portait le mieux sur les plans économique et financier – et le pousse activement vers un effondrement complet et une faillite économique et politique. L'Ukraine pourra-t-elle poursuivre le combat encore longtemps dans de telles circonstances ? La réponse est on ne peut plus claire et

elle correspond aux rapports militaires provenant de la ligne de front ces jours-ci. Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir.

À cet égard, j'ai une question à poser à nos collègues occidentaux, qui, j'en suis sûr, nous diront une fois de plus, tel un disque rayé, qu'ils sont prêts à aider l'Ukraine jusqu'au bout. À qui fourniront-ils des armes et des munitions alors que de moins en moins d'Ukrainiens sont prêts à mourir pour le régime antipopulaire de Zelenskyy ? Je voudrais leur rappeler que peu importe le nombre d'armes que le dictateur ukrainien quémandera lors de son spectacle de cirque qui débute, les mains tendues vers les États-Unis, elles seront toutes soit écrasées par l'armée russe sur le champ de bataille, soit tout simplement abandonnées. D'éminents experts militaires occidentaux commencent à le reconnaître. Cela n'aura aucune incidence sur la réalisation des objectifs de notre opération militaire spéciale, qui a été lancée pour sauver la vie des habitants des Républiques populaires de Lougansk et de Donetsk et pour assurer la démilitarisation et la dénazification de l'Ukraine. S'ils veulent vraiment aider l'Ukraine, ils devraient la débarrasser du régime antipopulaire qu'ils contrôlent, et qui est prêt à sacrifier l'ensemble de son peuple pour ses propres intérêts étroits.

J'attire également leur attention sur la manière négative dont leurs actions sont perçues de l'étranger. En effet, pour convaincre le Congrès américain de la nécessité d'allouer de nouvelles tranches d'aide à Zelenskyy et à sa clique, les responsables des États-Unis ont finalement tombé le masque et se sont débarrassés de tous leurs discours apparemment vains sur la démocratie, la liberté, les droits humains, etc. Ils ont enfin dit la vérité, et c'est ce sur quoi nous avons mis en garde dès le début, à savoir que l'aide militaire à l'Ukraine est un projet commercial qui profite aux États-Unis, 90 % des fonds alloués revenant aux États-Unis notamment par la création d'emplois, l'augmentation des recettes fiscales et le réarmement de leurs armées et de celles de leurs alliés grâce à l'élimination d'équipements militaires obsolètes en Ukraine. C'est précisément ainsi que cette aide est présentée aujourd'hui, de manière extrêmement cynique. Tous nos collègues à l'ONU qui suivent la situation peuvent le constater par eux-mêmes, tout comme ils peuvent voir que ce qui se passe n'a aucune retombée ou résultat positif pour l'Ukraine. Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, l'Ukraine se trouve être un pion dans le jeu géopolitique de quelqu'un d'autre.

Un dernier point : certains de nos collègues seront peut-être agacés en nous entendant qualifier le chef du

régime de Kiev non seulement de marionnette de l'Occident, mais aussi de dictateur. Il est clair qu'aider les dictateurs n'est après tout pas accepté dans la culture politique occidentale – à l'exception des États-Unis qui, comme l'histoire le montre, ne se soucient guère de qui ils aident – mais en termes de démocratie, ils devraient juger par eux-mêmes de la situation en Ukraine. Nous en avons eu de plus en plus la preuve ces derniers temps. J'ai déjà mentionné l'annulation de l'élection présidentielle et les violations flagrantes du droit à la liberté de religion, ainsi que la corruption et le népotisme. Ces histoires sont aujourd'hui reprises de diverses manières dans les médias occidentaux. Il y a eu également des informations concernant la lutte contre la dissidence et l'opposition, notamment l'interdiction des médias d'opposition.

Sous le régime de Zelenskyy, tous ces phénomènes, qui ont commencé bien avant le début de notre opération militaire spéciale, ont pris des proportions sans précédent, même pour les Ukrainiens. Des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes en Ukraine sont emprisonnées et soumises à la torture pour leurs croyances, mais aussi simplement pour avoir lu la presse en russe, écouté de la musique russe, etc. Le simple fait d'utiliser la langue russe en public est un motif de sanction, bien que son statut de langue officielle soit consacré par la Constitution ukrainienne. Je rappellerai ici l'arrestation de la défenseuse des droits humains et militante antifasciste ukrainienne Elena Berezhnaya par le Service de sécurité de l'Ukraine, qui remonte au 16 mars de l'année dernière. Le sort de cette femme de 67 ans, qui s'est exprimée à plusieurs reprises à l'ONU, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et dans d'autres instances internationales, demeure inconnu.

Parmi les personnes persécutées figurent non seulement des citoyens ukrainiens, mais aussi des étrangers. Grâce au célèbre journaliste américain Tucker Carlson, on a appris hier que le journaliste Gonzalo Lira, un citoyen américain qui vivait à Kharkov et qui avait révélé la vérité sur le régime de Zelenskyy sur son blog, a été arrêté par le Service de sécurité de l'Ukraine et est torturé depuis le mois de juillet de cette année. Les autorités des États-Unis n'ont rien fait pour obtenir sa libération et, malgré les appels répétés de son père, se sont en somme complètement désintéressées de son sort.

Je voudrais à nouveau résumer la situation actuelle à l'attention du représentant des États-Unis. Les autorités américaines versent des dizaines de milliards de dollars à une dictature gangrenée par la corruption et lui fournissent des armes, notamment des obus à l'uranium appauvri et

des bombes à sous-munitions, responsables de souffrances au sein de la population civile. Pendant ce temps, elles n'ont pas levé le petit doigt pour obtenir la libération d'un citoyen des États-Unis actuellement torturé en Ukraine et qui se trouve en danger de mort. Ce que je viens de dire ne met pas mal à l'aise le représentant des États-Unis ? Je suis sûr qu'on conviendra que cela ressemble beaucoup à l'intrigue d'un film d'action hollywoodien lorsque, à la fin du film, les gentils, les forces de la justice, doivent intervenir et remédier à une situation intolérable. Mais la vie n'est pas un film. Dans la vie réelle, ce sont parfois les méchants qui font la leçon aux autres et feignent de leur enseigner la démocratie et les droits humains.

Néanmoins, je peux assurer au représentant des États-Unis que cette histoire se terminera bientôt et que sa fin ne plaira ni aux États-Unis ni aux autres apologistes du régime Zelenskyy, que cela leur plaise ou non. Que peuvent-ils faire ? Ils ont travaillé dur pour finalement en arriver là et ils méritent cette issue. Je leur conseille de s'y préparer et de tirer les conclusions qui s'imposent le plus tôt possible, avant que le régime en perdition de Kiev ne les entraîne avec lui dans l'abîme.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants de leur exposé.

Depuis le début de l'agression militaire injustifiée de la Russie contre l'Ukraine, l'un des principaux objectifs du Kremlin a été de saper le rôle de la communauté internationale et l'appui qu'elle fournit. Le choix est très simple : soit nous acceptons que la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, puisse violer la Charte des Nations Unies et modifier les frontières par la force, soit nous réagissons contre cette situation en aidant l'Ukraine à défendre son pays, l'architecture de sécurité de l'Europe, les principes du droit international et les fondements de l'ordre international fondé sur des règles.

La communauté internationale a fait un choix très clair lorsque l'Assemblée générale a voté en masse pour condamner l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Dans ce contexte, nous ne pouvons tolérer le cynisme persistant avec lequel la Russie tente, au Conseil de sécurité, d'imputer la cause du conflit aux livraisons d'armes provenant des pays occidentaux. Bien que la Fédération de Russie ait exprimé ces préoccupations dans cette salle, elle poursuit ses attaques militaires en Ukraine, notamment en utilisant des drones et d'autres armes acquises auprès de l'Iran et de la République populaire démocratique de Corée. Les principales cibles en sont les infrastructures critiques et civiles, le système d'approvisionnement en énergie et les infrastructures agricoles.

Selon une étude récente de l'Institut de Vienne pour les études économiques internationales, l'énorme perte de population causée par la guerre, principalement attribuable aux vagues de réfugiés, pourrait créer des problèmes démographiques en Ukraine. La population en âge de travailler risque de décliner, ce qui aura des conséquences négatives sur le processus de reconstruction et de relèvement économique du pays. Tel est l'objectif de la Russie : détruire l'Ukraine en tant que facteur dans la région et rendre la vie sur place insupportable, en espérant que le pays finisse par accepter les conditions du Kremlin. C'est pourquoi nous continuerons de nous tenir aux côtés de l'Ukraine en lui apportant un soutien politique, économique et militaire jusqu'à l'instauration d'une paix juste et durable, fondée sur la Charte et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Kumanga (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Je tiens à remercier les intervenants de leurs exposés instructifs : M. Adedeji Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, et M^{me} Mary Ann Wright, représentante de la société civile.

Les transferts d'armes et la course aux armements sont des questions résolument préoccupantes qui risquent d'aggraver le conflit. Elles créent un environnement qui n'est pas propice à la dissuasion, facteur pourtant indispensable au succès de toute initiative de paix. Le cas de l'Ukraine en est un exemple, et ce, dans le contexte des appels répétés du Conseil de sécurité, des entités des Nations Unies et de la communauté internationale dans son ensemble en faveur d'une cessation immédiate des hostilités. Malheureusement, ces appels restent lettre morte et tombent dans le vide.

Tout en reconnaissant le droit souverain de légitime défense, nous ne saurions trop insister sur l'importance de procéder à des transferts d'armes responsables, en particulier à l'heure actuelle, alors que s'accroît le risque de voir des groupes non étatiques utiliser ces armes à des fins terroristes. En effet, les transferts d'armes irresponsables et illicites sont susceptibles de prolonger et d'aggraver le conflit, compromettant ainsi les perspectives d'une paix durable, et d'entraîner des retombées dans la région et dans le monde entier. En outre, les stocks d'armes ne sont pas à l'abri de fuites et peuvent se retrouver entre de mauvaises mains, ce qui pose une menace supplémentaire à la paix et à la sécurité internationales dans un contexte déjà fragile et sensible.

À cet égard, nous tenons à souligner qu'il importe d'accroître la transparence des transferts d'armes, dans le cadre juridique international en vigueur. En fait, la transparence est une mesure de confiance nécessaire et indispensable. Elle peut contribuer à prévenir ou à dissiper les ambiguïtés et les soupçons, à améliorer la coopération internationale en matière de désarmement et de maîtrise des armements, ainsi qu'à éviter les malentendus et les erreurs d'appréciation. Dans cette optique, nous appelons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer aux instruments internationaux pertinents, tels que le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies, le Traité sur le commerce des armes, le Protocole relatif aux armes à feu, le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et l'Instrument international de traçage.

La position du Mozambique est constante et bien connue. À maintes reprises, nous avons plaidé en faveur d'une solution politique et négociée, seul moyen de mettre fin à ce conflit et de jeter les bases d'une paix durable et pérenne entre les deux pays.

M^{me} Almenhali (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Ebo, de son exposé. Nous avons également écouté attentivement la déclaration de M^{me} Wright, et nous saluons la participation du représentant de l'Ukraine à la présente séance.

En ce qui concerne le sujet de notre débat d'aujourd'hui, et comme nous l'avons mentionné lors de séances précédentes, tous les États Membres de l'ONU ont le droit de se défendre, y compris en développant leurs capacités de sécurité et de défense. Toutefois, dans le même temps, nous soulignons que, pour ce faire, des mécanismes de contrôle appropriés doivent être mis en place, notamment en ce qui concerne le transfert, le stockage et la distribution d'armes, car cela peut avoir des répercussions sur la sécurité et la stabilité régionales et internationales. Dans ce contexte, nous saluons une fois de plus toutes les mesures prises pour faire face au risque de détournement d'armes dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Nous insistons également sur l'importance des efforts engagés, y compris dans le cadre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, avec l'appui du Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, nous

soulignons qu'il importe de continuer à faire fond sur ces efforts, notamment en poursuivant l'échange d'informations et en renforçant la coordination et la coopération à tous les niveaux.

Toutefois, l'élimination de toutes les menaces et répercussions liées à ce conflit ne sera pas possible sans une cessation permanente et durable des hostilités, ce qui exige que nous mettions tout en œuvre pour appuyer tous les efforts visant à instaurer la paix en Ukraine, en préservant sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale, conformément à la Charte des Nations Unies. Tel est l'objectif que les Émirats arabes unis continueront de défendre et de soutenir. Dans l'intervalle, nous continuons d'insister sur le fait que, tant que cette guerre n'aura pas pris fin, les parties concernées doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour limiter les répercussions du conflit et en réduire les risques, notamment en respectant les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Adedeji Ebo, pour son exposé. J'ai pris note des remarques de M^{me} Mary Ann Wright.

Le bilan de la guerre en Ukraine atteint des proportions insoutenables : plus de 10 000 morts, 18 679 blessés, plus de 10 millions de personnes déplacées et une situation humanitaire en constante dégradation. Nous demeurons particulièrement préoccupés par l'intensification des bombardements et les attaques contre les populations civiles et les infrastructures essentielles, dont les installations portuaires et céréalières. Les attaques par drones continuent de prendre pour cible des bâtiments civils, des écoles, des hôpitaux et des installations énergétiques. Mon pays réaffirme son opposition à la guerre. Car à mesure que cette guerre s'enlise, les destructions s'étendent à un rythme alarmant. Les dernières projections de la Banque mondiale sur les besoins de reconstruction de l'Ukraine indiquent une facture de 411 milliards de dollars, avec une concentration des besoins dans les régions de l'est, les plus touchées par les combats. Depuis cette évaluation qui date de plusieurs mois, ces projections sont sans doute déjà largement dépassées.

Au-delà des dommages en pertes humaines et en destructions d'installations civiles et militaires, les conséquences de la guerre en Ukraine devront également être évaluées en termes environnementaux, avec notamment les suites de la rupture du barrage de Kakhovka, et en termes des blessures invisibles et des traumatismes infligés aux femmes, aux enfants et aux hommes dont les vies

ont été brisées. Dans le même temps, les informations relatives à la conclusion de nouvelles alliances militaires ainsi que la révision par certains pays de leur politique d'armement sont autant de signaux préoccupants qui indiquent l'ampleur du recul vis-à-vis des engagements internationaux de désarmement et de non-prolifération nucléaire.

Nous réitérons notre appel aux belligérants de s'abstenir d'utiliser des armes de destruction massive et de ne pas cibler les populations civiles et les infrastructures essentielles à la vie. Nous faisons écho à l'appel du Secrétaire général et du Comité international de la Croix-Rouge pour l'imposition de nouvelles lignes rouges à l'échelle globale pour limiter les effets humanitaires des systèmes d'armes autonomes. L'utilisation de telles armes, dont les effets s'étendent dans le temps au-delà des conflits, n'est pas compatible avec les objectifs de désarmement. Mon pays appelle l'ensemble des parties à redoubler d'engagement pour prévenir les effets d'une circulation massive des armes classiques, en intensifiant les mesures de contrôle et de marquage. En effet, la circulation incontrôlée des armes constitue un terreau pour l'insécurité et la résilience de groupes terroristes. La tendance à la banalisation de l'usage de la force militaire, avec un renforcement du recours aux armes de destruction massive, un réarmement massif et un regain d'intérêt évident pour la dissuasion nucléaire par de nombreux pays, alimente les tensions et ravive les risques pour la paix et la sécurité dans le monde. Un véritable sursaut est indispensable pour inverser cette tendance inquiétante et reconnecter l'Organisation, et en particulier le Conseil, avec sa vocation première de protéger les générations présentes et futures du fléau de la guerre.

Je voudrais conclure en réitérant l'appel constant de mon pays à l'ensemble des parties, et en particulier aux organisations régionales et sous-régionales, à faire prévaloir le dialogue et la négociation en vue de mettre fin à ce conflit et de parvenir à la coexistence pacifique de l'ensemble des parties.

M. Kelley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Ebo, de son exposé.

Nous savons tous pourquoi la Russie demande la tenue de multiples séances sur cette question. Six cent cinquante-cinq jours après le début de son invasion illégale et à grande échelle de l'Ukraine, la Russie n'a pas réussi à atteindre ses buts de guerre. Elle n'a pas réussi à faire plier le peuple ukrainien et à venir à bout de sa résistance, ni à tromper la communauté internationale, comme en témoignent les plus de 140 pays qui ont condamné à

plusieurs reprises et à une écrasante majorité l'agression de la Russie et ses conséquences humanitaires. Plus de 140 États Membres ont à plusieurs reprises exhorté la Russie à mettre fin à son offensive et à retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces du territoire souverain de l'Ukraine. Nous nous attendons à ce que la Russie avance toutes les justifications possibles, aussi absurdes soient-elles, pour faire oublier ses échecs sur le champ de bataille. La Russie a tenté de remettre en question les motivations des dizaines de pays qui ont fourni une assistance à l'Ukraine, ainsi que le droit de légitime défense de l'Ukraine, tel que consacré par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

La Russie peut mettre fin à cette guerre aujourd'hui. Elle peut mettre fin à ses crimes de guerre et à ses atrocités contre le peuple ukrainien. Elle peut mettre fin à ses attaques contre les villes et les infrastructures civiles ukrainiennes. Elle peut mettre fin à la déportation forcée d'enfants ukrainiens et les rendre à leurs familles. Elle peut retirer ses forces et commencer à s'acquitter de ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Au lieu de cela, la Russie passe son temps au Conseil à critiquer l'assistance légitime fournie pour défendre l'Ukraine contre les actions illégales de la Russie. Par ailleurs, il est avéré que la Russie s'est procuré des armes pour son agression contre l'Ukraine par des voies expressément interdites par le Conseil et ses résolutions.

Selon nos informations, la République populaire démocratique de Corée a fourni plus de 1 000 conteneurs de matériel militaire et de munitions, ce qui va alourdir le bilan humain de la guerre illégale menée par la Russie en Ukraine. En échange de son appui, la République populaire démocratique de Corée attend de la Russie qu'elle lui fournisse des technologies et une assistance militaires, notamment des avions de chasse, des missiles sol-air, des véhicules armés, des équipements et du matériel de production de missiles balistiques et d'autres technologies pour promouvoir ses capacités et ses objectifs militaires. Ce partenariat en pleine expansion, y compris les transferts de technologie de la Russie vers la République populaire démocratique de Corée, met en péril la stabilité régionale et le régime mondial de non-prolifération. La Russie et la République populaire démocratique de Corée doivent rendre des comptes pour ces agissements qui sapent les obligations de longue date découlant des résolutions du Conseil.

Parallèlement, le Kremlin s'est tourné vers un autre régime peu regardant sur les droits humains, la sécurité internationale, le régime mondial de non-prolifération

ou le maintien de la paix : l'Iran. Téhéran a fourni à la Russie des bombes d'aviation téléguignées et des bombes d'artillerie, autrement dit, des équipements mortels pour tuer les Ukrainiens. Nous avons fourni des preuves claires du transfert de drones iraniens à la Russie, en dépit des restrictions imposées par la résolution 2231 (2015) interdisant de tels transferts. Les armements obtenus auprès de la République populaire démocratique de Corée et de l'Iran permettent à la Russie de prolonger sa guerre brutale contre l'Ukraine.

C'est le comble de l'hypocrisie pour la Russie de prétendre au Conseil que le soutien légitime à la défense légitime de l'Ukraine prolonge le conflit, alors qu'elle a violé à maintes reprises les résolutions du Conseil pour entretenir sa guerre d'agression. Il s'agit de résolutions que la Russie a elle-même approuvées. Nous appelons une nouvelle fois la Russie à mettre fin à son agression et à se retirer de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je remercie M. Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, pour son intervention. J'ai également pris note des remarques de M^{me} Wright.

La séance d'aujourd'hui est une énième tentative de la part de la Russie de se décharger de la responsabilité de la guerre contre l'Ukraine et de ses conséquences. Une fois de plus, le récit présenté ignore que l'agression militaire contre l'Ukraine constitue une grave violation de la Charte des Nations Unies. La Russie n'a pas seulement attaqué un État Membre, mais aussi le droit international et le multilatéralisme dans son ensemble. Il n'y a aucun doute sur qui est l'agresseur et qui est l'agressé. Comme nous l'avons réaffirmé lors des sept précédentes séances portant sur les livraisons d'armes cette année, l'Ukraine a le droit, en vertu de la Charte des Nations Unies, d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Nous rappelons qu'il est impératif de mettre en œuvre de manière efficace et globale les conventions et instruments multilatéraux relatifs aux transferts d'armes. Tous les États ont la responsabilité de s'acquitter de leurs obligations. En particulier, les résolutions pertinentes du Conseil, y compris les résolutions 1718 (2006) et 2231 (2015), doivent être respectées. Les efforts pour parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, toujours sur la base de la Charte des Nations Unies, doivent être poursuivis. La Suisse s'engage activement en faveur de cet objectif. Pour favoriser un règlement pacifique, nous continuons d'exhorter la Russie à cesser toutes

les opérations de combat et à retirer toutes ses troupes du territoire ukrainien.

Avec l'arrivée de l'hiver et les attaques continues contre les infrastructures vitales, le sort de la population civile risque de s'aggraver. Cette situation est particulièrement dangereuse pour les enfants et les autres personnes vulnérables, y compris les personnes âgées, malades et atteintes de handicaps. Nous exhortons à nouveau toutes les parties à épargner la population et les infrastructures civiles, et à faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire dans toute l'Ukraine.

Parallèlement à l'aide humanitaire, un processus de reconstruction inclusif et participatif doit être appuyé. Le déminage, dont la Suisse a fait une priorité en Ukraine, est une condition préalable à celui-ci et urgent.

En outre, il est crucial que les dommages causés par la guerre soient enregistrés, et que justice soit rendue aux victimes. La lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves est une priorité pour la Suisse et nous soutenons les efforts en faveur de la reddition des comptes. Ceci concerne également les auteurs de crimes d'agression, qui doivent répondre de leurs actes. C'est dans cette perspective que la Suisse s'est engagée à soutenir la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

Je termine en réitérant que l'agression militaire russe contre l'Ukraine ne peut pas être justifiée.

M^{me} Hackman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Adedeji Ebo, de son exposé, et je prends note des vues exprimées par M^{me} Mary Ann Wright.

Ma délégation convient de la nécessité de prendre des mesures pour éviter la prolifération et le détournement éventuels d'armes de la guerre en Ukraine vers d'autres zones de conflit, compte tenu du risque d'escalade et de la menace pour la paix et la stabilité dans de nombreux autres environnements fragiles.

Nous prenons note des engagements exprimés par les États concernés de prendre les mesures nécessaires, notamment le traçage des armes destinées à l'Ukraine, et nous demandons instamment que les mesures de non-prolifération applicables à cet égard soient respectées en permanence.

Réaffirmant le droit inhérent de l'Ukraine à la légitime défense au titre du droit international coutumier, et délibérément codifié dans la Charte des Nations Unies, nous réitérons notre appel en faveur d'une cessation

immédiate de la guerre et exhortons au retrait immédiat et sans condition des troupes de la Fédération de Russie de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

Il est regrettable qu'après 22 mois de combats soutenus sur plusieurs lignes de front, un règlement pacifique indispensable continue d'échapper aux parties, au détriment de civils innocents. Des milliers de vies ont été perdues et encore plus de moyens de subsistance détruits. Avec l'arrivée de l'hiver, les conditions humanitaires continuent de se détériorer, en particulier pour les populations vulnérables.

Nous avons déclaré lors de séances précédentes, et demeurons convaincus, que la fin de la guerre est une étape importante pour respecter les principes fondamentaux de l'ordre international fondé sur des règles, et qu'elle est nécessaire pour alléger le fardeau des citoyens ordinaires de l'Ukraine.

Nous sommes également d'avis qu'il est plus que temps de mettre fin à la guerre et qu'il n'y a pas d'autre solution que la paix en Ukraine. Dans cette optique, nous réaffirmons notre appui à une paix obtenue par les voies de la diplomatie et du dialogue. Nous encourageons la communauté internationale à ne pas se résigner à la nouvelle réalité d'une longue guerre, mais plutôt à redoubler d'efforts afin de réunir les parties autour de la table des négociations.

Il faut convaincre les parties belligérantes de recourir à l'un des modèles, ou à une combinaison de ceux-ci, proposés au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, aux fins du règlement pacifique des différends. Il convient également de souligner que les efforts de paix en Ukraine doivent absolument être guidés par les principes du droit international afin de garantir une solution juste, globale et pérenne.

Pour conclure, nous souhaitons nous faire l'écho des nombreux appels à la protection des civils, conformément aux obligations que le droit international humanitaire impose aux parties à un conflit, et insister une fois de plus sur le respect des exigences de distinction, de proportionnalité et de nécessité militaire, afin d'éviter de causer des dommages aux civils et de détruire des infrastructures civiles.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M. Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, de son exposé.

En demandant la tenue de la présente séance, la Fédération de Russie cherche à brosser un tableau différent, basé sur une autre réalité. Elle espère détourner l'attention du Conseil de sécurité de l'agression russe, et tente de justifier l'injustifiable. Il s'agit d'une énième tentative impudente de présenter l'agresseur comme la victime, et la victime comme l'agresseur.

Une fois de plus, nous devons rappeler les faits. Le 24 février 2022, la Fédération de Russie a lancé une invasion à grande échelle contre son voisin, l'Ukraine dont elle a, ce faisant, violé la souveraineté et l'intégrité territoriale, ramenant ainsi la guerre en Europe. Ces actes constituent une violation grave de la Charte des Nations Unies et un affront direct au droit international et au système multilatéral.

Depuis lors, plus de 10 000 civils ont été tués, des milliers d'autres ont été blessés et des millions ont été déplacés, créant une nouvelle catastrophe humanitaire d'origine anthropique qui reste une menace pour la sécurité alimentaire mondiale. Cette situation désastreuse persiste et a des conséquences dévastatrices sur la population ukrainienne, en particulier pendant les mois froids de l'hiver.

Le nombre de morts, de blessés et le niveau de destruction des biens de caractère civil sont effrayants. La plupart des victimes civiles continuent d'être causées par des bombardements et l'utilisation par les forces armées russes de lance-roquettes multiples dans les zones proches de la ligne de front. Outre les missiles russes, les attaques de drones et les bombardements, plusieurs rapports font état de l'utilisation systématique par la Russie de mines terrestres en Ukraine, qui ont fait plus de 600 victimes civiles.

Dans ce contexte, nous réaffirmons que l'Ukraine a le droit de se défendre contre cette agression russe, comme le prévoit l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Elle a le droit de protéger ses citoyens, ses frontières, sa souveraineté et son intégrité territoriale, comme tout autre Membre de l'Organisation.

Ces dernières semaines, nous avons été témoins d'une intensification des attaques russes contre les zones peuplées de l'Ukraine, ce qui a entraîné davantage de victimes civiles. Par ailleurs, le jour consacré à la commémoration de la Grande Famine de 1932-1933, la Russie a lancé l'une de ses plus importantes attaques de drones depuis le début de son invasion, bombardant Kyïv et ses environs pendant plus de six heures. De nombreux civils

ont été blessés et plus de 12 000 foyers ont été privés d'électricité.

Nous condamnons sans réserve ces attaques. Toutes les attaques contre les civils et les infrastructures civiles doivent cesser immédiatement. Elles sont interdites par le droit international humanitaire et sont totalement inacceptables.

Les guerres ont un impact disproportionné sur les femmes et les enfants, et celle-ci ne fait pas exception. Nous continuons de recevoir des témoignages bouleversants de viols et de tortures sexuelles commis en Ukraine.

Dans le même temps, les enfants ukrainiens sont confrontés à des obstacles importants en termes d'accès aux services de santé de base et à une éducation de qualité, ainsi qu'à des violations graves et constantes de leurs droits, y compris des déportations forcées. Nous nous félicitons de la détermination du Gouvernement ukrainien à faire cesser et à prévenir les violations graves contre les enfants, grâce à l'élaboration d'un plan de prévention. Nous exhortons la Russie à adopter et à mettre en œuvre un plan d'action dans les meilleurs délais.

Nous exhortons une fois de plus la Russie à mettre fin à ses hostilités et à retirer ses forces militaires, son matériel et ses mandataires de l'ensemble du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Ebo pour son exposé.

La Russie s'est plainte mercredi dernier, lorsque nous nous réunissions pour discuter de la situation humanitaire en Ukraine (voir S/PV 9494), du nombre superfétatoire de séances que le Conseil tenait sur ce dossier. Aussi, la convocation par la Russie d'une onzième séance sur le thème des transferts d'armes interroge. Elle fait désormais un rituel de ces séances où elle s'acharne, en pure perte, à tenter d'inverser les responsabilités concernant le déclenchement de la guerre en Ukraine.

La fin de cette guerre et des conséquences tragiques qui en découlent, dépend de la Russie, qui peut y mettre un terme à tout moment sans préjudice à sa propre sécurité. Les missiles russes, et les drones que la Russie acquiert depuis des mois auprès de l'Iran, continuent de frapper quotidiennement l'ensemble du territoire ukrainien. Le 25 novembre, Kyïv a subi une des attaques les plus importantes depuis le début du conflit. Depuis, la Russie intensifie ses frappes sur les infrastructures énergétiques ukrainiennes. Ce matin encore, la capitale ukrainienne a été visée par des missiles et des drones russes.

La Russie poursuit depuis maintenant bientôt deux ans cette guerre d'agression qu'elle a déclenchée seule, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, et qu'elle décide de faire durer, en dépit d'appels répétés de l'Assemblée générale à y mettre un terme. Que la Russie mette fin à ses frappes, qu'elle retire ses troupes du territoire ukrainien, comme l'a exigé la Cour internationale de Justice dès le 16 mars 2022, et la guerre cessera.

La Russie emploie, pour mener cette guerre, des armes et munitions acquises auprès de l'Iran et de la Corée du Nord, en violation de résolutions adoptées par le Conseil de sécurité. La Russie emploie par ailleurs une rhétorique nucléaire irresponsable, et elle annonce le déploiement d'armes nucléaires au Bélarus. Elle n'hésite pas à saper les fondements de notre système multilatéral, le droit international, et les efforts déployés depuis des années par le Conseil en matière de non-prolifération.

La France, avec ses partenaires, a fait le choix de soutenir le peuple ukrainien dans son droit à la légitime défense de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, consacré par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

La France continuera d'aider l'Ukraine pour mettre l'agression russe en échec. Elle continuera de fournir les matériels militaires nécessaires pour que le peuple ukrainien se défende face aux frappes russes contre son territoire et ses infrastructures critiques. Il y va de la stabilité et de la sécurité internationales. La Russie ne doit pas gagner cette guerre car la force ne doit pas primer sur le droit ; la souveraineté et l'intégrité territoriale ne doivent pas être impunément bafouées.

La France continuera également d'aider l'Ukraine face aux besoins humanitaires créés par l'agression russe. Elle poursuivra en outre son soutien aux efforts de l'Ukraine et de ses partenaires pour réduire l'insécurité alimentaire mondiale résultant de l'agression russe.

Il est temps pour la Russie de réaliser que notre soutien à l'Ukraine ne faiblira pas et qu'il n'y a qu'une seule issue possible : une paix conforme à la Charte des Nations Unies, qui respecte la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés.

Il n'est dans l'intérêt de personne de prolonger et de compliquer la question de l'Ukraine. Au cours de l'année écoulée, les dépenses militaires des pays concernés ont considérablement augmenté pour atteindre des niveaux record.

Dans le même temps, plus de 700 millions de personnes dans le monde sont menacées par la faim, plus de 700 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, qui est un produit de première nécessité, et 2 milliards de personnes se heurtent à diverses formes de difficultés économiques. De profondes inégalités, des injustices et d'autres situations qui défont la raison persistent. Les pays en développement continuent de rencontrer de sérieux obstacles dans leurs efforts pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous appelons les pays concernés à accorder davantage d'attention à ces questions et à investir leurs ressources limitées et leurs efforts dans des objectifs plus concrets.

En ce qui concerne la question de la guerre et de la paix, la position de la Chine est très claire. Nous nous tenons toujours du côté de la paix et du dialogue, qu'il s'agisse de l'Ukraine ou du Moyen-Orient, des conflits en Afrique ou des tensions dans la région de l'Asie et du Pacifique. Nous espérons tous que les flammes de la guerre pourront être rapidement éteintes et que les différends pourront être réglés par des moyens politiques dès que possible. La communauté internationale doit adhérer à la vision d'une sécurité commune, globale, coopérative et durable, prôner la coexistence pacifique et promouvoir le dialogue et la réconciliation en vue de l'avènement d'un monde où règnent une paix durable et une sécurité commune.

M. Iriya (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, M. Adedeji Ebo, et l'autre intervenante de leurs exposés.

La Russie a demandé à plusieurs reprises la tenue de séances du Conseil de sécurité sur le même sujet dans le but de détourner l'attention du monde du fait indéniable que c'est elle qui a déclenché une guerre d'agression non provoquée.

La Russie devrait se préoccuper des effets de l'utilisation de ses propres armes en Ukraine avant de s'inquiéter de l'appui international apporté à l'Ukraine pour riposter à l'agression de la Russie. La Russie elle-même, l'agresseur, doit très bien savoir pourquoi la communauté internationale soutient l'Ukraine, y compris en lui fournissant des armes. Il s'agit d'aider l'Ukraine à exercer son droit de légitime défense face à une agression. Nous tenons à souligner que la transaction effectuée en violation des résolutions du Conseil de sécurité et l'appui nécessaire apporté à l'Ukraine sont deux choses totalement différentes.

Aucun soutien ne doit être apporté à un État qui viole le droit international et la Charte des Nations Unies. Il serait particulièrement inacceptable qu'un soutien soit apporté en violation des résolutions en vigueur du Conseil de sécurité. Tous les États Membres doivent s'abstenir d'appuyer directement ou indirectement l'agression de la Russie.

À cet égard, comme l'indique la déclaration commune publiée le 26 octobre par les Ministres des affaires étrangères du Japon, de la République de Corée et des États-Unis d'Amérique, les transferts d'armes de la Corée du Nord vers la Russie, dont nous avons confirmé que plusieurs ont été déjà effectués et qui violent directement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, sont absolument inacceptables. Non seulement ils exacerbent la situation en Ukraine, mais ils portent aussi gravement atteinte au régime de non-prolifération, que nous devons tous privilégier et faire respecter.

De surcroît, nous sommes extrêmement préoccupés par l'éventualité d'un transfert à la Corée du Nord de technologies liées aux missiles nucléaires ou balistiques, qui menacerait encore davantage la paix et la stabilité dans la région et dans le reste du monde. Nous demandons instamment à la Corée du Nord et à la Russie de respecter les obligations que leur imposent toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de cesser immédiatement toutes les activités qui les violent.

Les menaces d'emploi d'armes nucléaires brandies par la Russie, et a fortiori tout emploi d'armes nucléaires par la Russie dans le cadre de sa guerre d'agression contre l'Ukraine, sont inadmissibles.

Nous nous associons au Secrétaire général pour exprimer notre profond regret concernant la décision prise par la Russie le 2 novembre de promulguer et de mettre en œuvre une loi visant à révoquer sa ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous réaffirmons que le Japon déplore vivement cette décision, qui va à l'encontre des efforts déployés de longue date par la communauté internationale en vue de l'entrée en vigueur et de l'universalisation du Traité.

Seul pays à avoir subi des bombardements atomiques pendant la guerre, le Japon est résolument attaché aux efforts qui sont menés au niveau international pour l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. L'entrée en vigueur du Traité poursuit précisément cet objectif, et elle doit être réalisée sans plus tarder.

L'Ukraine est le pays qui se défend contre une agression non provoquée, qui constitue une grave violation

de la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi nous ne cessons d'appeler la Russie à se retirer immédiatement et sans condition.

Notre détermination indéfectible à soutenir la lutte de l'Ukraine pour son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale ne faiblira jamais. Nous prendrons des mesures supplémentaires pour aider les Ukrainiens dans leur quête d'une paix globale, juste et durable, dans le plein respect des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, y compris le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, et l'interdiction de l'emploi de la force.

M. Sénéchal de Goffredo Junior (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Adedeji Ebo de son exposé, et M^{me} Mary Ann Wright de ses remarques.

Le Brésil se déclare de nouveau profondément préoccupé par l'utilisation d'armes de plus en plus meurtrières et destructrices dans le conflit en Ukraine. Cette tendance inquiétante, associée à l'évocation dangereuse d'une escalade nucléaire, entrave les perspectives d'un règlement pacifique du conflit et suscite des inquiétudes au niveau mondial quant aux menaces contre la paix et la sécurité qui vont bien au-delà des pays directement touchés par le conflit.

Comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises, les flux d'armes toujours plus importants vers la zone de conflit mettent en péril la sécurité collective et les efforts de paix. L'utilisation de certaines armes est particulièrement préoccupante, comme le déploiement généralisé de mines terrestres dans de vastes zones en Ukraine. En outre, le risque de détournement d'armes au profit de groupes criminels et terroristes constitue une menace alarmante. Non seulement cela met en péril la sécurité immédiate et future de la population civile en Ukraine, mais cela présente également un risque important pour la paix et la sécurité.

En outre, nous exhortons tous les États Membres à adhérer au Traité sur le commerce des armes et au Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies, et nous soulignons l'importance de la transparence dans les transactions d'armes, ainsi que de la prévention de leur détournement.

En outre, la protection des installations nucléaires civiles en Ukraine est cruciale et doit être une priorité pour toutes les parties au conflit. Le Brésil appelle de nouveau à la désescalade et à l'ouverture de négociations, directement ou indirectement par l'intermédiaire de tierces parties, conformément à l'Article 33 de la Charte

des Nations Unies. Ce n'est que sur la base de négociations diplomatiques empreintes de bonne volonté politique que nous parviendrons à une paix juste et durable en Ukraine.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ebo et M^{me} Wright de leurs exposés.

C'est la septième fois cette année que la Russie demande la tenue d'une séance du Conseil de sécurité sur la fourniture d'armes occidentales à l'Ukraine. Elle a une fois de plus invité une intervenante occidentale pour la soutenir. Ce qu'elle tente de faire est évident. Ces débats témoignent clairement de l'existence d'une campagne dont le but est d'influencer l'opinion publique occidentale et de miner l'appui politique en faveur de l'Ukraine. C'est une campagne menée par le Kremlin pour servir ses seuls intérêts. Cette campagne vise à aider la Russie à soumettre l'Ukraine et à annexer son territoire, sans que l'Ukraine ait les moyens de se défendre. Mais il n'est manifestement dans l'intérêt de personne autour de cette table de permettre à la Russie, par la violence, de violer et de saper les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale qui sous-tendent l'ordre international et qui assurent la stabilité de notre monde. C'est pourquoi nous sommes fiers de soutenir le droit de légitime défense de l'Ukraine, et c'est également pourquoi nous continuerons de fournir à l'Ukraine l'assistance militaire dont elle a besoin aussi longtemps qu'il le faudra. Cela est d'autant plus important que la Russie elle-même s'approvisionne en armes auprès de l'Iran et de la République populaire démocratique de Corée, en violation des résolutions du Conseil de sécurité, et qu'elle les utilise pour mener des attaques contre les civils et les infrastructures nationales essentielles de l'Ukraine.

Le Gouvernement russe ne se contente pas d'envoyer d'énormes quantités d'armes en Ukraine ; il sacrifie également la vie d'un nombre croissant de ses propres citoyens pour prolonger une invasion fondée sur des mensonges, un tapis roulant de pères et de mères, de fils et de filles russes envoyés à la mort. Depuis le début de l'invasion russe, plus de 300 000 soldats russes ont été tués ou blessés, soit beaucoup plus que pendant les 10 années d'occupation soviétique de l'Afghanistan. Le Président Poutine prévoit maintenant d'enrôler 170 000 autres personnes pour servir de chair à canon dans la guerre de son gouvernement. Il est difficile de comprendre comment la prolongation de l'agression du Gouvernement russe sert les intérêts du peuple russe. Il n'est certainement pas dans l'intérêt du Conseil que la Russie réussisse.

N'oublions pas que pour la Russie, il s'agit d'une guerre de choix ; alors que pour l'Ukraine, c'est une

question de survie. Nous devons donc continuer d'apporter à l'Ukraine tout le soutien dont elle a besoin pour défendre son territoire souverain. Nous devons démontrer notre détermination à protéger et à faire respecter la Charte des Nations Unies. Et nous devons veiller à ce que l'Ukraine parvienne à une paix juste et durable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Équateur.

La délégation équatorienne a écouté attentivement les exposés de M. Ebo, Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, et de M^{me} Mary Ann Wright. Nous saluons la présence du représentant de l'Ukraine.

Nous reconnaissons le droit de légitime défense en vertu de la Charte des Nations Unies. Nous insistons pour que la Fédération de Russie mette fin à son agression militaire en vue de faciliter la conclusion d'un accord de cessez-le-feu qui permettra d'avancer vers une paix juste et durable.

L'Équateur est également préoccupé par les risques posés par l'afflux d'armes et de munitions, et nous soutenons les recommandations du Bureau des affaires de désarmement, présentées une fois de plus aujourd'hui, concernant les mesures nécessaires pour atténuer ces risques. Nous soulignons qu'il convient de renforcer les normes de marquage, d'enregistrement et de traçabilité des armes et des munitions, et de mettre en œuvre toute mesure visant à prévenir le détournement d'armes, ainsi que la propagation et l'escalade du conflit. L'Équateur réaffirme la nécessité de donner la priorité à la protection des civils et à l'objectif de stabilité mondiale, plutôt qu'à toute autre logique d'industrie, de production ou de distribution.

Enfin, la livraison de matériel et de systèmes de défense doit contribuer à la protection des infrastructures civiles et de la population. Toute livraison d'armes ou de munitions doit être soumise à des garanties suffisantes pour veiller à ce que leur utilisation soit conforme aux principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. De même, toute arme ou munition qui n'est pas compatible avec ces principes ne doit pas être transférée ou utilisée.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Dvornyk (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement de son exposé.

Je reconnais également le représentant de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique. Il y a cinq jours à peine, dans cette même salle, ce même représentant s'est plaint de la pratique consistant à essayer

« de maintenir la question ukrainienne en vie au sein du Conseil de sécurité par tous les moyens nécessaires et, pour ce faire, ils ont besoin que nous nous réunissions de temps en temps dans cette salle » (*S/PV.9494, p. 12*).

À la même séance, cette délégation a déclaré que « rien d'extraordinaire ne s'est produit en Ukraine qui nécessite une séance publique du Conseil de sécurité » (*supra.*). Lors de cette séance, je le rappelle, ma délégation a informé le Conseil de faits scandaleux, à savoir que les troupes russes avaient exécuté deux prisonniers de guerre ukrainiens ; que des civils ukrainiens, y compris des familles entières, avaient été tués par des bombardements russes ; et que de lourdes frappes de missiles et de drones se produisaient quotidiennement sur l'ensemble du territoire ukrainien. Il est vrai que semer la mort et la destruction dans d'autres pays n'a jamais été quelque chose d'extraordinaire pour la Russie ; au contraire, c'est presque la seule chose que la Russie a toujours souhaité faire.

Quel fait extraordinaire s'est donc produit pour que la délégation russe demande la tenue de cette séance – je le répète, sur la question lassante des armes ? Est-ce le fait que les Ukrainiens continuent de résister et restent déterminés à rétablir la souveraineté et l'intégrité territoriale de leur État à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues ? Ou est-ce dû à la résilience de la ville ukrainienne d'Avdiivka, qui continue de résister aux attaques incessantes des Russes et aux bombardements inhumains qui ont détruit la ville et sa périphérie ?

La semaine dernière, le média en ligne Important Stories a publié un article sur un appel écrit lancé par plus de 100 parents de soldats mobilisés au sein de l'unité 95411 de l'armée russe. Ils ont affirmé que les soldats russes étaient intentionnellement exterminés en étant envoyés à l'abattoir lors d'assauts quasi-suicidaires sur Avdiivka, dans le but de saisir la ville avant le 14 décembre. C'est à cette date qu'est prévue la prétendue « Ligne directe avec Vladimir Poutine ». Il s'agit d'un spectacle annuel au cours duquel Poutine fait semblant de répondre à des questions posées au hasard par des

citoyens ordinaires. Naturellement, l'annonce de toute victoire militaire servirait l'objectif de cette démonstration de propagande. Selon Moscou, la seule chance qu'ont les troupes russes d'avancer, hormis le sacrifice de davantage de chair à canon dans des attaques suicidaires tout le long de la ligne de front, est de s'assurer que l'Ukraine manque d'armes, des armes dont elle a besoin pour se défendre et défendre ses citoyens. Dès les premiers jours de la guerre d'agression russe, le peuple ukrainien a clairement compris ce que la présence de la Russie sur le territoire ukrainien signifierait pour lui : des vies perdues, des villes et des villages entiers réduits à l'état de ruines, des exécutions extrajudiciaires, des tortures, des persécutions pour avoir exprimé l'identité ukrainienne et des biens volés. Et j'en passe.

Nous réaffirmons par conséquent que nous continuerons d'exercer notre droit de légitime défense dans le strict respect de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, tant que les forces russes resteront sur le territoire de notre pays et aussi longtemps qu'elles persisteront à tuer des Ukrainiens et à terroriser l'Ukraine avec des frappes de missiles et de drones. Nous sommes reconnaissants à nos alliés, qui maintiennent leur appui à notre noble lutte, en particulier en nous fournissant des armes. Les armes entre les mains de soldats qui défendent leurs foyers et

leurs proches de l'invasion impitoyable ne doivent jamais être considérées comme un facteur d'insécurité et de détérioration. Quelle détérioration y a-t-il dans le fait que ce soir nos défenses aériennes aient pu abattre la totalité des 18 drones et huit missiles balistiques que la Russie avait lancés contre la capitale ukrainienne ? Et nous rejetons toute tentative hypocrite de mettre sur un même plan la responsabilité de la partie qui se défend sur son propre territoire et celle de la partie qui viole la Charte et persiste dans sa guerre d'agression non provoquée.

La seule cause à l'origine d'énormes souffrances, des pertes importantes en vies humaines, des destructions et de la catastrophe environnementale dans toute l'Ukraine et bien au-delà est l'invasion russe non provoquée et à grande échelle. Dès qu'elle prendra fin et que les forces russes se retireront de l'ensemble du territoire ukrainien, et dès que les responsables des violations les plus graves du droit international seront amenés à répondre de leurs actes, la voie vers une paix globale, juste et durable, conformément à la Charte, sera ouverte. Cette vision est inscrite dans la résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale, du 23 février 2023 et dans la formule ukrainienne pour la paix. Nous exhortons le Conseil de sécurité à concentrer ses efforts sur sa concrétisation.

La séance est levée à 16 h 35.